



FORMATION MANAGER COACH TRAINING

Une performance constante avec moins de stress et plus de plaisir !
A performance égale, c'est la motivation qui fait la différence...

- ☐ Je souhaite recevoir le programme détaillé (avec tarifs et calendrier 2005/2006 Manager Coach Training)
☐ Je souhaite assister à un petit déjeuner d'information à Paris
☐ Je souhaite avoir un rendez-vous avec l'un de vos coaches animateurs

☐ Mme

☐ Melle

☐ M.

Coordonnées personnelles

Nom, Prénom
Date de naissance
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone portable
E-mail

Coordonnées professionnelles

Société
Fonction occupée
Adresse professionnelle
Code postal
Ville
Téléphone direct
E-mail
Nombre d'années d'expérience professionnelle

Adresse de facturation (si différente) :

Tél : Mobile : E-mail :

Coût d'un séminaire (Hors repas et hébergement) :

Entreprise de 10 salariés et plus : **3 900 Euros HT**, offre de lancement à **2 990 Euros HT**

Entreprise moins de 10 salariés **2 990 Euros HT**

Inscription à titre personnel : **2 990 Euros TTC**

Je réserve pour le : ☐ La session 1 du 27 au 29 septembre 2005

☐ La session 2 au 8 décembre 2005

Je coopte parmi mes amis, collègues ou confrères, j'obtiens une remise de : **5% ???**

☐ J'ai pris connaissance des conditions de vente au verso.

☐ Je joins un acompte de 30 % du prix TTC à l'ordre de Khépri et je réglerai le solde huit jours avant le début du séminaire.

☐ J'ai besoin d'une convention de formation, à quel nom :

L'inscription est effective dès réception de votre acompte.

Les informations ci-dessous sont à destination de notre fichier clients et à des fins de prospection interne. Ces informations ne seront pas cédées à d'autres sociétés. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant auprès de KHEPRI. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information, cochez ici ☐

Le Changement Harmonique

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DES SÉMINAIRES KHEPRI

Afin de valider votre inscription, veuillez nous retourner votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant TTC de la formation.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, une fois le dossier complet. Toute inscription reçue alors qu'un séminaire a déjà atteint le nombre maximum de participants peut être, selon le souhait de l'intéressé, soit reportée à une date ultérieure, soit mise sur liste d'attente.

Sur demande, nous vous ferons parvenir une convention de formation et, en fin de formation, une attestation de présence.

PRIX

Nos prix s'entendent hors taxes, hors repas et hébergement. Ils comprennent les frais de stage et de documentation. Une facture vous est adressée à réception de votre acompte. Le solde restant dû doit nous parvenir au plus tard 8 jours avant le séminaire.

Pour toute inscription simultanée de plus de 3 personnes au même stage, vous bénéficiez d'une réduction de 5 % sur l'ensemble des frais de formation.

Est considérée comme "particulier" la personne qui assume les frais de formation sur son budget personnel, ne peut obtenir un financement total ou partiel d'un fond de formation, se faire prendre en charge par une entreprise sous quelque forme que ce soit, ou récupérer la TVA.

ANNULATION OU REPORT

De notre fait. En cas de nécessité, nous nous réservons le droit d'ajourner le séminaire 8 jours minimum avant la date prévue en reportant l'acompte sur une date ultérieure ou en remboursant la totalité de la somme déjà versée, selon votre choix.

De votre fait. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au minimum 8 jours avant la date prévue pour le séminaire. En-deçà de ce délai, le séminaire est dû dans sa totalité. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Report. En cas de report d'inscription moins de 8 jours avant le 1^{er} jour du séminaire prévu, l'acompte tient lieu d'indemnité de report et le nouveau séminaire est dû dans sa totalité.

COPYRIGHT

Les documents remis par Khépri au cours des formations peuvent être utilisés par les participants auprès de leurs propres clients sous réserve d'en faire apparaître l'origine. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

LITIGES

Tout règlement non effectué dans un délai de 2 mois, se verra confié à un service de recouvrement. Le montant sera majoré des intérêts légaux de retard et des frais de recouvrement (15 %). En cas de contestation, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Conditions valables au cours de l'année 2005

Le Changement Harmonique
